

PEYRE *en* AUBRAC



le **m**ag

Bulletin municipal d'information

JANV
2024

N°
14

En **2024**

cultivons l'optimisme !

En ce début d'année 2024 je tiens tout d'abord à vous adresser mes meilleurs vœux de joie, bonheur, réussite et surtout santé.

Une morosité ambiante dans notre pays qui reste confronté à de nombreuses difficultés, guerres en Ukraine, dans la bande de Gaza, plusieurs points chauds qui mettent notre planète en ébullition.

Au plan national nous subissons l'insécurité, le terrorisme, l'inflation, la crise énergétique, la pénurie de logements, les problèmes de mobilité, les coûts des transports....

Nous avons une pensée pour nos compatriotes qui pâtissent des phénomènes climatiques, tempêtes et inondations.

Devant tous ces événements l'Etat, les collectivités, notamment les communes, interviennent de la façon la plus efficace possible et démontrent le rôle essentiel tenu par les élus de terrain que nous sommes. La commune reste un des bastions de notre démocratie, une institution solide reconnue par les citoyens dans une société malheureusement fragmentée.

Le congrès des maires de novembre dernier fait apparaître un malaise grandissant des élus, augmentation des agressions verbales ou physiques, le sentiment d'être étouffé par l'administratif, l'accumulation de nouvelles lois, trop de bureaucratie, nous souhaitons nous libérer des contraintes qui entravent nos actions.

Il est vital que nos collectivités restent vivantes, modernes, porteuses de projets, au service de nos habitants, ceci dans un climat de cohésion et de paix sociale.

Sur le plan local, vous trouverez dans ce nouveau MAG, l'ensemble des travaux en cours, la vie économique, touristique, agricole, associative de la Terre de Peyre.

Notre communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac associée à celle de St Chély d'Apcher vient d'obtenir le label « Territoire d'Industrie Nord Lozère » qui va permettre avec le soutien financier de l'Etat, aux industries existantes ou celles à venir de se développer ou de s'installer sur notre territoire en bénéficiant de l'aide spécifique d'un chef de projet.

La zone d'activité entrée sud est terminée et attend l'implantation des entreprises.

La convention avec la médecin Natacha BRUN est signée avec une installation prévue le 1er juillet prochain.

Des bonnes nouvelles qui me permettent de conclure cet édit de manière positive, dans un état d'esprit combatif et serein ; Faisons preuve d'optimisme, de solidarité pour entrer avec confiance dans cette nouvelle année.



Alain ASTRUC
Maire de Peyre en Aubrac

SOMMAIRE

Vie municipale

Vie communautaire

Vie scolaire

Vie associative

Vie locale

Info diverses

Mairie de Peyre en Aubrac - 1430 Route du Languedoc
48130 PEYRE-EN-AUBRAC - Tél. : 04 66 42 84 70
Directeur de la publication : Alain Astruc
Secrétaire de rédaction : Jean-Baptiste Boussagol
Maquette et conception graphique : Daniel Mantrand
Impression : AFLPH - Ste Colombe de Peyre

N° 14 - Janvier 2024



7

**Extinction de
l'éclairage
public**

20

**Comité
des fêtes
aumonais**



26

**Chorale Terre
de Peyre**



34

**Domaine du
Ventouzet**



Paroles d'Élus

Commune déléguée de Saint Sauveur de Peyre

En ce mois de janvier nous tenons, Jacqueline Bagouet, Sophie Rieutort et moi-même à nous associer aux vœux de notre Maire, Alain ASTRUC, et de l'ensemble du conseil municipal de Peyre en Aubrac. Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2024. Les nombreuses cérémonies à l'occasion des vœux permettent de prolonger nos fêtes de fin d'année en partageant de succulentes galettes préparées par nos artisans boulangers. Ces moments de convivialité permettent de se détacher d'une actualité souvent morose. Notre planète Terre se révolte aussi et transpire avec un réchauffement climatique qui s'aggrave en l'absence de décisions fortes des grands de ce monde. Alors n'attendons pas et agissons au quotidien en prenant conscience que l'on peut, par nos comportements, réduire notre empreinte carbone. L'extinction de l'éclairage public expérimentée dans le bourg principal et Aubigeyres depuis octobre 2022 va être généralisée à tous les points lumineux de toutes nos communes déléguées. C'est un exemple de ce que peut faire une collectivité mais nous pouvons aussi individuellement, par nos comportements, participer à ce défi pour l'humanité.

Petit regard dans le rétroviseur sur 2023 pour notre commune déléguée. Une année de fonctionnement de notre agence postale communale qui semble confirmer la justesse du virage opéré au printemps 2022 lors du choix de sa création. Nous lancerons au cours de l'année une évaluation sur le sujet afin de recueillir vos avis. Nous avons bénéficié du programme voirie avec l'enveloppe, tous les deux ans, de 60 000 €. Vos



élus ont fait le choix d'agir sur la voie communale du Démenty où les dégâts occasionnés par les racines d'arbres devenaient dangereux. Les fossés ont été comblés et permettent une meilleure sécurité lors des croisements. Le budget ne nous a pas permis un véritable élargissement de la bande de roulement. Pour les chemins ruraux de nouveaux travaux ont été engagés sur celui du Prat à Peyreviolle et à proximité de l'A75 entre les Andes et Couffinet. Le déploiement de

la fibre optique se termine. Nous serons attentifs aux réponses pour quelques habitations isolées habitées à l'année comme Villeneuve et Cros de l'ongle. 2023 a été enrichie aussi d'une vie associative forte avec de nombreuses et nouvelles animations

portées par le Foyer Rural, la Société de Chasse et la Société du Sou de l'École Publique. Un grand merci à tous les bénévoles.

Pour 2024 l'objectif est de poursuivre la réhabilitation du bâtiment communal de la Poste avec son logement pour une location, d'équiper l'espace Raymond Sévène d'une aire de jeux, d'effectuer quelques menus travaux sur le four communal d'Aubigeyres et de faire des travaux à notre ancien presbytère notamment au niveau de son isolation. Nous devons aussi réfléchir à un projet d'assainissement collectif du hameau de Fontanes suite au diagnostic issu des contrôles de notre SPANC (Service public de l'assainissement non collectif). Enfin figurait dans notre programme de campagne 2020 la rénovation du hameau des Andes qu'il faudrait réaliser avant la fin de notre mandat. Nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux.

Michel Guiral,
maire délégué de Saint Sauveur de Peyre

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur
peyreenaubrac.fr



Paroles d'Élus

Commune déléguée de Javols

Chers javolais,

En ce début d'année 2024, je suis heureux de venir souhaiter à chacune et chacun d'entre vous et à toute votre famille une bonne nouvelle année et tout d'abord une bonne santé.

La situation mondiale actuelle, qu'elle soit politique, économique, climatique est souvent anxiogène et certains d'entre nous sont plus exposés que d'autres à ces difficultés et à ces risques.

Pour faire face à ces situations de crise, nous ne devons pas céder à la tendance actuelle de repli sur soi et d'individualisme mais au contraire nous serrer les coudes comme nous avons toujours su le faire en temps de crise et dans les coups durs en milieu rural.

La diminution de la présence des services publics de proximité et le passage au tout numérique laisse beaucoup de ruraux désemparés et particulièrement les plus âgés d'entre nous. Les secrétariats de mairie, nos agences postales communales et les nouvelles permanences des maisons France Services sont à votre disposition pour vous apporter diverses informations et divers services et ainsi éviter de laisser à l'écart bon nombre d'entre vous.

L'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du village de Tiracols a lieu en janvier et les études et demandes de financement complémentaires dans le courant de cette année. Les habitants du village seront consultés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Soyez assuré de la motivation et de la disponibilité de vos élus et encore une fois bonne et heureuse année 2024.



Village de Tiracols

Christian Malavieille,
maire délégué de Javols

Commune déléguée du Fau de Peyre

Des travaux, pour la mise en discrétion des réseaux secs au village du Chambon, ont eu lieu cet été. Ces enfouissements ont été réalisés dans de bonnes conditions juste après les foin et n'ont pas occasionné trop de gêne pour les habitants. Quelques élargissements de chaussée ont été nécessaires, par-ci par-là, pendant la préparation de la sous-couche. Le câblage électrique a été effectué avant la pose du tapis de bitume afin de se prémunir d'un éventuel écrasement de gaine. Les raccordements électriques et ceux pour la téléphonie se feront à la fin de l'hiver ainsi que la pose des candélabres. Ensuite, il sera procédé à la dépose des anciens supports.

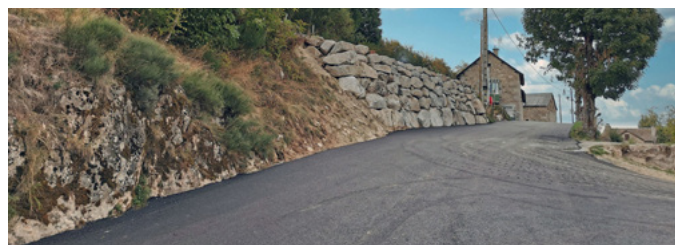
Concernant la réhabilitation de l'ancienne école du Fau, au moment du bouclage de ce numéro 14 du Mag il n'est pas possible de dire quel sera l'aménagement définitif de ce bâtiment mais le projet est bien engagé.

Nous vous souhaitons avec mon équipe nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Merci pour tous les moments partagés et ceux à venir !

À bientôt pour de belles retrouvailles en 2024.

Daniel Mantrand ,
maire délégué du Fau de Peyre



Travaux pour enfouissement des réseaux secs au Chambon

Adressage

Un certain nombre de problèmes sont remontés aux secrétaires de mairie concernant l'adressage. Parmi ces problèmes, la difficulté pour les factrices et facteurs à trouver la bonne adresse. Cela est dû essentiellement à une adresse incomplète. Si La Poste recommande une adresse précise pouvant aller jusqu'à 6 lignes, force est de constater que, les administrations, les sites marchands, etc., ne proposent souvent que 3 lignes pour rédiger notre adresse (en plus du Nom et prénom).

Pour éviter cette déconvenue, il vous est proposé ce style de saisie sur 3 lignes en inscrivant le Lieudit et la Commune déléguée, sur la même ligne « Complément d'adresse ».

NOM PRÉNOM

N° TYPE ET LIBELLÉ DE LA VOIE

Lieudit COMMUNE DÉLÉGUÉE

CP VILLE

Les préposés à la distribution du courrier insistent fortement pour que le Lieudit soit inscrit dans l'adresse mais également que chaque maison soit équipée d'une boîte aux lettres avec son nom inscrit sur l'étiquette.

Si l'État a obligé les communes à mettre en place l'adressage, il aurait dû également obliger les administrations et tous les organismes à faire une mise à jour de leur système de saisie d'adresse (normaliser le nombre de lignes et actualiser les codes postaux). Bon nombre ne connaissent pas encore PEYRE EN AUBRAC !



Changement d'adresse sur les cartes grises

Il apparaît que le complément d'adresse (lieu-dit) ne figure pas sur l'étiquette à coller sur le certificat d'immatriculation alors qu'il a bien été renseigné au moment de faire la demande de changement d'adresse site de l'ANTS.

Interrogés, les services de l'ANTS ont répondu que lors de l'enregistrement d'une adresse sur un certificat d'immatriculation, seuls le numéro, le type, le libellé, le code postal et la ville figurent sur ce dernier.

L'absence des mentions complémentaires d'adresse (lieu-dit, étage, escalier, appartement...) sur la carte grise est normale.

En revanche, l'adresse complète apparaîtra sur les courriers si celle-ci est bien renseignée dans le Système d'Immatriculation des Véhicules.

Donc, aucune crainte à avoir, nous recevrons bien les P.-V. à la bonne adresse !

Plaques et Numéros de rue

La commune a commandé, en acier émaillé, près de 500 plaques et panneaux de rue et plus de 1 800 numéros. Compte tenu de la forte demande auprès des fournisseurs, les délais d'attente pour la fabrication sont de plusieurs mois. Pour rappel, les plaques et panneaux seront posés par nos agents quant aux numéros, la pose sera à la charge des propriétaires ou des locataires (la visserie sera fournie). La livraison se fera à Peyre en Aubrac puis réparti dans chaque commune déléguée. Les numéros seront à retirer à la mairie déléguée, vous en serez averti le moment venu (les centres-villes d'Aumont et de Saint-Sauveur ne sont pas concernés).



Éclairage public et sobriété énergétique

Le conseil municipal de Peyre en Aubrac a décidé au mois d'octobre une extinction de l'éclairage public en milieu de nuit de 23h à 5h. Une seule exception, la traversée d'Aumont-Aubrac (ancienne N9) qui restera éclairée pour des raisons de sécurité.

Cette décision fait suite à une étude sollicitée auprès du SDEE. Peyre en Aubrac totalise 1 152 points lumineux. Quant à la commune déléguée d'Aumont-Aubrac, elle en dénombre 533 soit près de la moitié. L'économie annuelle de cette coupure sera d'environ 16 000 € TTC pour l'ensemble des 6 communes déléguées et permettra un retour sur investissement des travaux engendrés en trois ans. De plus cette extinction permettra de réduire de moitié l'éclairage moyen annuel qui est de 4 100 heures.

Outre les économies en matière d'énergie, poste important de dépenses des communes, l'instauration de cette mesure permettra également de réduire la pollution lumineuse qui nuit à la biodiversité, en particulier aux insectes.

Cette décision sur l'éclairage public prendra réellement effet au mois de janvier. Un retard à l'allumage de cette extinction suite à l'activité particulièrement chargée du SDEE qui en fin d'année tout en assurant les dépannages est aussi mobilisé pour l'installation des illuminations. De plus il ne peut mettre en œuvre une extinction qu'à partir de la réception de l'arrêté municipal.

En 2024, le conseil municipal poursuivra sa réflexion sur la rénovation de son éclairage public ; en effet près de la moitié de ses points lumineux (523) sont énergivores. Une recherche de financement est en cours auprès des services de l'Etat.



En Bref...

Les demandes de subvention aux associations sont à adresser à la mairie avant le 1er mars. Les dossiers sont à retirer en mairie ou sur le site peyreenaubrac.fr.

Des lots à bâtir sont toujours disponibles à la vente à Lasbros. S'adresser en mairie pour plus de renseignements.

Tarification des salles communales

Une nouvelle grille de tarification des salles communales a été adoptée en Conseil Municipal le 6 décembre.

Cette décision a pour but d'harmoniser les tarifs de location ; par exemple, il a été constaté que certaines salles comme celle de Javols, Saint Sauveur ou La Chaze offrent des prestations très similaires.

Il était également nécessaire d'adapter les tarifs à la hausse des coûts de fonctionnement de ces équipements, notamment le chauffage. La plupart sont chauffés à l'électricité ou au fioul, des

énergies qui ont connu une forte inflation des prix. L'accès aux salles est gratuit pour toutes les associations de la commune sur demande et moyennant la signature d'une convention. La gratuité s'applique également pour le prêt d'une salle pour un pot familial à l'issue des obsèques. Par ailleurs, il a été constaté une augmentation des demandes de salles pour des réunions professionnelles ; la commune en propose à partir de 35€ (au Fau de Peyre par exemple). Ces nouveaux tarifs sont applicables à partir du mois de janvier.

TARIFICATION DES LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

LIEUX		AUMONT- Maison Terre de Peyre				AUMONT-Centre Socio Culturel	LA CHAZE JAVOLS ST SAUVEUR	STE COLOMBE	ST SAUVEUR	AUMONT - Mairie Peyre en Aubrac	AUMONT - Mairie déléguée	FAU- Mairie déléguée	JAVOLS	
TYPOLOGIE		Gymnase	Danse-arts martiaux	Bar	Ensemble des 3 salles	Salle des fêtes	Salle des fêtes	Salle des fêtes	Maison des associations	Salle de réunion - espace exposition	Salle conseil et mariages	Salle du conseil	Salle de réunion dans Salle des Fêtes	Salle du conseil
Personne physique de la commune	2 jours	700	150	50	900	180	150	100	70	100	70	70	70	70
	Journée	350	75	25	450	90	100	80	35	50	35	35	35	35
	Demi-journée	175	38	13	225	45	50	40	20	35	18	20	20	20
Personne physique et association extérieure	2 jours	840	180	60	1170	216	300	200	70	100	70	70	70	70
	Journée	420	90	30	585	108	150	104	35	50	35	35	35	35
	Demi-journée	210	45	15	293	54	75	52	20	35	18	20	20	20
Entreprises, Organismes consulaires	2 jours	910	195	65	1170	234	300	200	70	100	70	70	70	70
	Journée	455	98	33	585	117	200	160	35	50	35	35	35	35
	Demi-journée	228	49	16	293	59	100	80	20	35	18	20	20	20
CAUTION		900	200	100	1200	500	500	500	100	500	100	100	100	100
Forfait technique		500												

Finances

La commune de Peyre en Aubrac a choisi d'adhérer à l'Agence France Locale (AFL), qui est une banque publique de développement française ; Elle a été créée par des collectivités territoriales qui la contrôlent.

La mise en concurrence avec les établissements bancaires classiques a démontré que les offres d'emprunts sont plus compétitives auprès de l'AFL.

La commune de Peyre en Aubrac a contractualisé ses emprunts pour l'année 2023 auprès de l'AFL, et, devient ainsi la première collectivité de Lozère à adhérer à cet organisme.



De nouvelles coordonnées pour nous joindre...

En ce début d'année, l'ensemble des mairies déléguées va être raccordé à la fibre.

Un nouveau numéro de téléphone a été mis en place pour la mairie déléguée de St Colombe de Peyre : 04 66 42 83 08. Pour rappel la mairie déléguée de Ste Colombe est ouverte le lundi et le jeudi de 14h à 15h30. Par ailleurs, dans un souci de cyber-sécurité l'adresse mail peyreenaubrac@orange.fr va être progressivement abandonnée pour faire place à une nouvelle adresse : mairie@peyreenaubrac.fr.

Travaux

■ Aménagement parcours archéologique Javols

La 3ème phase d'aménagement a eu lieu au mois de septembre. La commune a fait réaliser le marquage au sol dans la traversée de Javols pour sécuriser le cheminement piétonnier. Ces travaux font suite à la phase d'enfouissement des réseaux entreprise par la commune sur ce secteur et à la réfection de l'enrobé pris en charge par le département.

■ Village de Grandviala

L'interconnection AEP a été faite entre Lasbros et Grandviala. Reste à réaliser l'aménagement du village. L'étude pour la maîtrise d'œuvre aura lieu au printemps 2024. Pour rappel, ce chantier comprend l'enfouissement des réseaux secs, la création d'un réseau de collecte des eaux usées et d'une station de traitement des eaux usées et la réfection de la chaussée. Travaux prévus à l'automne 2024.

■ Réfection des chemins ruraux

le programme de 60 000 € HT a concerné le chemin de Peyreviolle, le chemin entre les Andes et Couffinet et le chemin du Cher vers Sainte Colombe de Peyre.

■ Programme voirie

Il a concerné la voie communale dans la Chazotte, la voie communale à Chancelades, la voie communale du Chambon et la voie communale du Démenty.

■ Village du Chambon

enfouissement des réseaux secs réalisé.



■ Schéma directeur réseau AEP

La 1ère phase a été réalisée. Elle consiste en la connaissance physique du système d'alimentation d'eau potable. Cette étude, prévue jusqu'en 2025, permettra d'établir une stratégie pluriannuelle d'investissement et une optimisation de la gestion du réseau d'eau.

■ Aménagement du village de Tiracols

La consultation pour la maîtrise d'œuvre a été lancée. Les travaux consistent en la création d'un réseau de collecte des eaux usées, d'une station de traitement des eaux usées et la réalisation d'aménagements de surface.

■ Énergie

Un audit énergétique a été fait avec le SDEE sur l'ancienne maison Rose et l'ancienne mairie de la Chaze.

■ Logements communaux

Un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) a été réalisé sur chaque logement locatif de la commune.

■ Revitalisation du quartier de la gare d'Aumont

l'étude pré-opérationnelle est terminée. La démolition de l'ancien entrepôt et la dépollution du site sont prévues dans l'hiver. Des toilettes publiques de chantier, temporaires, seront installées cet été, en attendant l'aménagement plus global du Pôle d'Echanges.

■ Toilettes publics du foirail

Étant donné la fréquentation estivale et la vétusté de cet équipement, La municipalité souhaite le rénover en faisant installer des toilettes auto-lavantes. Une recherche de financements est en cours sur ce projet.

Commune déléguée de La Chaze de Peyre

La rénovation du village de la Chaze de Peyre est enfin terminée et s'est conclue par la pose d'un bac en granit situé près du lavoir. Dans le cadre de l'aménagement du village de Granviala, un entretien individuel avec les habitants a eu lieu le 19 décembre avec le cabinet Fagge afin d'étudier les différents cas particuliers.



Réunion avec M. le Préfet le 18 juillet



Réfection voie communale
Chancelades



Point sur l'installation des plaques de rues à Fontanes



Cérémonie du souvenir Léon Marques le 11 août



Réfection chemin à proximité des
Andes



Réfection chemin Prat-Peyreviolles



Travaux voie communale du Démenty



Marquage au sol Javols



Réfection VC La Chazotte



Démolition ancien entrepôt du quartier de la gare d'Aumont



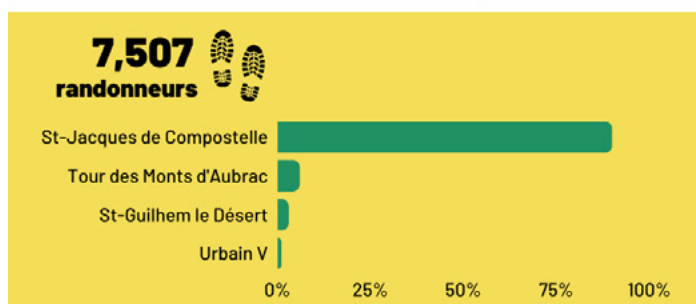
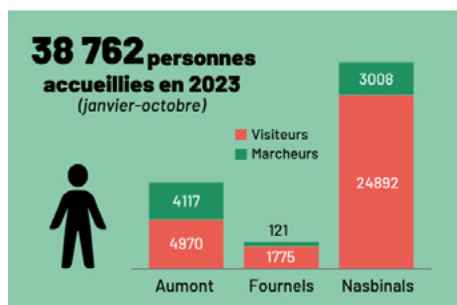
Verre de l'amitié salle des assos St Sauveur 11 nov.



Rencontre avec le collectif Terre de Peyre à St Sauveur

Office du Tourisme

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



Les expositions

Le bureau d'Aumont-Aubrac a accueilli plusieurs expositions cette année :

- Du 26 juin au 09 juillet : Exposition sur les pierres sèches par le PNR Aubrac et l'association des Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches
- Du 15 juillet au 15 août : Exposition de photos animalières par Valentin Mauro

Vous souhaitez exposer ? Contactez-nous : 04 66 42 88 70 ou aumont@aubrac-lozere.com

Les salons

- **Salon du Randonneur à Lyon Les 24, 25 et 26 mars 2023** : L'office de tourisme a participé au Salon du Randonneur à Lyon afin de promouvoir le territoire de l'Aubrac Lozérien et ses chemins incontournables. L'OT était sur le stand #MaPauseAubrac dans le cadre du PACT Aubrac avec les autres offices de tourisme du PNR Aubrac.
- **La Lozère à Marseille Du 31 mars au 2 avril 2023** : La Lozère a investi le vieux port de la cité phocéenne pour la seconde fois. L'office de tourisme Aubrac Lozérien était présent sur le stand Destination Aubrac.





De nouvelles brochures !

- Guide d'accueil
- Carte touristique de l'Aubrac Lozérien
- Carte des burons
- La Route des Lacs

Disponibles en bureau ou en téléchargement gratuit sur le site internet : www.ot-aumont-aubrac.fr

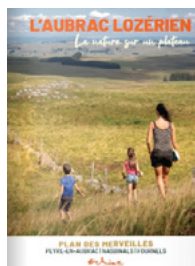
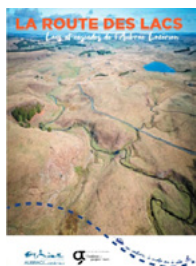


Rando pizza le 10 août à St Sauveur de Peyre

Le bureau de l'Office du Tourisme d'Aumont-Aubrac est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Tel : 04 66 42 88 70

Mail : aumont@aubrac-lozere.com



Zone d'activité Aumont sud

La création de la Z. A. décidée par le conseil communautaire comprendra 7 lots de 2148 à 3 130 m² (sous réserve de modification ultérieure). Retrouvez ici quelques photos de l'avancement des travaux...



École publique Jean Augustin Dalle

Journée réduction des déchets

La classe de CM a été invitée, par le SDEE de la Lozère à participer à une journée de sensibilisation à la gestion des déchets et la réduction de ceux-ci.

Cette journée, animée par Alexandre Burtin, animateur, membre du Réel-CPIE de Lozère (Réseau d'Education à l'Environnement de Lozère), s'est déroulée en plusieurs temps :

- un temps d'animation autour des enjeux et des solutions à la problématique des déchets
- un temps d'ateliers
- une sortie autour de l'école pour identifier les grilles de récupération des eaux pluviales conduisant nos déchets aux cours d'eau puis à l'océan
- un temps de fabrication d'un savon liquide : produit permettant de s'affranchir de l'achat d'emballage.

Lors de leur sortie les élèves ont été sensibilisés à la notion de 7ème continent et ont pu comprendre concrètement le cheminement que peut avoir un déchet via le ruissellement des eaux de pluie, de l'amont de la rivière à l'aval, jusqu'à l'océan. Afin d'ancrer cette prise de conscience, le Réel-CPIE de Lozère a développé un support en forme de pochoir avec écrit « Ici commence l'océan/la mer ». Ce message sera déposé à plusieurs endroits dans le village.



Cinéma à l'école

Toutes les classes sont inscrites au dispositif « école au cinéma ». Ce programme permet aux élèves de CE et CM d'assister à 3 films et aux élèves de maternelle et CP de visionner 2 films dans l'année au ciné théâtre de Saint Chély d'Apcher.

Au programme des cycles 2 et 3 : « Tout en haut du monde », « Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary » et « Les aventures de Robin des Bois »

Au programme des maternelles et CP « Le petit monde de Léo » et « A table »

Les enfants ont également bénéficié de deux séances supplémentaires à l'occasion des fêtes de Noël. Les maternelles et CP ont vu « L'incroyable Noël de Shaun le mouton », Les CE et CM ont vu « Wish : Asha et la Bonne étoile ».

Ce projet permet aux élèves d'accéder à une culture cinématographique, d'éveiller leur curiosité et l'intérêt pour des films de qualité, de développer un esprit critique.



Cycle VTT

En début d'année, un cycle vélo a été organisé pour les élèves de GS, CP, CE et CM.

Les enfants ont bénéficié de 6 séances d'une heure afin de développer leurs habiletés motrices ainsi

que leurs connaissances de la sécurité routière. Les CM ont passé leur savoir rouler à vélo. Lors de la cinquième séance les élèves de CE et CM ont fait une sortie sur routes et chemins accompagnés de parents agréés bénévoles. Pour la dernière séance la cour s'est transformée en un vrai parcours tout terrain. Les élémentaires ont réalisé un parcours de vitesse à vélo. Puis les maternelles en draisienne, aidés par les grands, ont réalisé le même parcours. Un beau moment de partage et d'entraide, car les grands ont bien pris soin d'accompagner les petits et tous ont pris plaisir à le faire.

Ces séances ont été animées par Philippe LAC, moniteur agréé Education Nationale, de Loz'aire Bike à Nasbinals et le matériel (vélos et casques) a été fourni par Gévaudan vélo d'Aumont Aubrac. L'école remercie la société du sou qui finance intégralement ce projet pour le plus grand bonheur des enfants.



Rencontres USEP

Grâce l'USEP 48, les élèves de l'école peuvent bénéficier de différentes rencontres sportives tout au long de l'année.

Le 3 octobre, les maternelles ont découvert les Activités physiques de pleine nature (APPN) Les enfants ont participé à divers ateliers : atelier cyclo, équilibre, escalade, course d'orientation, parcours moteur et saut. Les enfants se sont enrichis de nouveaux gestes moteurs pour apprendre à se déplacer avec aisance dans des espaces variés, naturels ou aménagés.

Le 13 octobre, les élémentaires et grande section ont participé au cross annuel. Après un tour de reconnaissance sous les couleurs des drapeaux de différents pays, les élèves se sont lancés dans un défi kilométrique en binôme. Le but étant de faire le plus de kilomètres possibles tous ensemble.



L'après-midi, les élèves se sont lancés dans une course de vitesse individuelle, 1km pour les GS et CP, 1,5 km pour les CE et 2 km pour les CM. Chacun à donner le meilleur de lui-même et tous ont décroché une belle médaille bien méritée.

Le 9 novembre, les CE ont participé à une rencontre jeux collectifs au gymnase d'Aumont. Les élèves ont pu pratiquer différents jeux (jeux du bérêt, la chaîne des pompiers, ballon capitaine...) qui leur permettent de développer l'esprit d'équipe, le partage, l'entraide, le dépassement de soi.

Le 19 décembre, les CM ont participé à une rencontre ultimate. L'ultimate est un sport collectif où deux équipes s'affrontent autour d'un frisbee. La rencontre s'est déroulée sur la journée au gymnase de la Terre de Peyre.



École de La Présentation

Rentrée des classes pour les élèves de l'école la Présentation, vendredi 1er septembre

C'est dans une ambiance conviviale que Stéphanie Rascoussier, directrice des écoles privées d'Aumont de Saint Chély, accompagnée de toute son équipe et de Mr le Maire, Alain Astruc ont accueilli les familles et les enfants pour démarrer cette nouvelle année scolaire.

Après une présentation de l'équipe éducative et les remerciements de la directrice pour l'aide et le soutien apportés par la mairie, les élèves ont pris le chemin de leur classe.

La dynamique équipe de l'APEL était présente!

L'association est ouverte à tous les parents de l'école et elle est essentielle à la vie de l'établissement ! Alors si vous avez un peu, beaucoup, énormément de temps, n'hésitez pas à rejoindre l'école et son association de parents d'élèves pour élaborer aux côtés des enseignants des projets innovants dans une ambiance chaleureuse et bienveillante...



L'École La Présentation participe à la semaine du goût pour mettre en avant des produits locaux de grande qualité

Dans le cadre de la semaine du goût, différents ateliers ont été proposés aux élèves de l'école privée afin de leur faire découvrir ou redécouvrir des produits locaux !

Chaque jour, les élèves de maternelle ont goûté

des fruits de saison (pommes, poires, prunes et oranges) et ont savouré le jus réalisé par leurs petites mains ! De vrais petits cuisiniers en herbe....

Mardi, les Jeunes Agriculteurs sont venus à la rencontre de tous les élèves de l'école pour leur faire découvrir des produits locaux tels que des jus de différents fruits, du lait produit par différents animaux.... Entre chaque dégustation, les animatrices étaient là pour répondre aux différentes questions des élèves! Et nous avons clôturé l'après-midi par la dégustation de succulentes crêpes à la farine de châtaigne !

Jeudi, les CE et les CM ont confectionné des gâteaux aux pommes en collaboration avec API : ils ont mis tout leur cœur et toute leur énergie pour que la levure fasse bien gonfler leurs préparations !

Et vendredi, tous les enfants de l'école ont pu partager ces délicieux gâteaux lors d'un goûter collectif! Mr Vieilledent, responsable de Api, avait rajouté des jus de fruits pour que ce moment soit parfait !

Les Jeunes Agriculteurs et Api restauration, les partenaires de cette semaine du goût, ont proposé de nombreux ateliers ouvrant les papilles des élèves tout en leur faisant vivre des valeurs fortes telles que l'entraide, le partage et la coopération.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures culinaires !

Un super entraînement pour les élèves de la GS au CM2 de l'école la Présentation

Pendant le mois de septembre, le club de foot l'Entente ESCB/vaillante Aumonaise a gentiment partagé son expertise avec les élèves de l'école privée, leur offrant une occasion unique d'apprendre et de s'inspirer. Les jeunes footballeurs en herbe étaient remplis de joie et d'enthousiasme...

Pendant l'entraînement, les entraîneurs Christophe Peytavin ainsi que Mathieu Poudevigne ont prodigué

des conseils avisés aux élèves, partageant des techniques, des astuces et des tactiques pour améliorer leur jeu. Les jeunes athlètes étaient attentifs et déterminés à mettre en pratique les enseignements reçus, démontrant ainsi leur passion et leur dévouement pour le sport. Les sourires et les rires étaient omniprésents pendant ces séances d'entraînement, renforçant ainsi le lien entre le club de football local et la communauté scolaire.

En plus de l'aspect technique, cet événement a également mis en avant l'importance des valeurs telles que le fair-play, l'esprit d'équipe et la persévérance. Le club de foot a su encourager les élèves à poursuivre leurs rêves, à travailler dur et à ne jamais abandonner...

Cette rencontre a été possible grâce à Mathieu Poudevigne et à Christophe Peytavin mais aussi grâce à la commune qui a pris en charge le transport des élèves.



Rencontre intergénérationnelle : les élèves de CM de l'école privée rencontrent les résidents de la Ginestado

Les enfants de l'école La Présentation ont confectionné de petits cadeaux de Noël pour les personnes âgées et se sont rendus à la maison de retraite d'Aumont pour un moment de partage ludique et récréatif autour des jeux de société !



Le grand repas de l'APEL de l'école La Présentation

Vendredi 10 novembre, l'équipe de l'APEL, les membres de l'OGEC, et l'équipe éducative étaient réunis pour le traditionnel repas organisé par l'APEL au Parc Des Loups Du Gévaudan pour une soirée aux p'tits oignons: un buffet avec un magnifique décor automnal, des cocktails, et une ambiance chaleureuse... tous les ingrédients d'une excellente soirée !

Cela a été l'occasion de souhaiter une bonne

retraite à Eliane Prat qui a travaillé pendant plus de 30 ans sur l'école et de la gâter un peu...tout en se remémorant les joyeuses anecdotes de la cantine et d'avoir une pensée pour les pêches au thon d'Eliane. Elle nous laissera de beaux souvenirs et restera dans le cœur des familles. Encore un beau moment de partage...

Préparation du marché de Noël pour les élèves de l'école privée

Jeudi 30 novembre, les enfants, les parents et les enseignants se sont mis à l'ouvrage pour préparer le marché de Noël.

Les CM ont confectionné des compositions florales.

Les CE ont réalisé des couronnes de Noël.

Les GS/CP ont fabriqué des boules à neige.

Ce fut un moment festif de partage et de joie autour d'un projet commun.

École publique Hélène Cordesse - St Sauveur de Peyre

Une année olympique !

Pour préparer l'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques à Paris, tous les élèves de l'école de Saint Sauveur de Peyre ont présenté leur spectacle de Noël autour du sport. Accompagnés par l'intervenant musique André Van Thienen, ils ont interprété de nombreuses chansons autour des valeurs des J.O, de la devise, des anneaux et de la flamme olympiques, ponctuées par des démonstrations sportives en gymnastique (avec l'aide de l'intervenante Valérie QUIOT) et des chorégraphies. Les élèves ont été ravis de préparer les décors des murs de scène tous ensemble. Mais cela n'est qu'un début, puisque 2024 sera une année remplie de rencontres sportives et d'activités physiques (à nous, la natation, la course en durée, la gymnastique, le handball, le tennis, les APPN activités de pleine nature, ...) . Un programme bien rempli. Toujours « plus vite, plus haut, plus fort », mais l'important reste de participer et de se surpasser.



École publique Léon Dalle - Sainte Colombe de Peyre

C'est la rentrée !

Lundi 4 septembre, petits et grands ont retrouvé le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur, heureux de retrouver leurs camarades et l'équipe enseignante.

Une année pleine de projets se prépare déjà. Au menu : travail sur le thème des JO et du sport avec la découverte et la pratique de nouveaux sports grâce aux interventions de Valérie QUIOT et aux différentes rencontres entre écoles auxquelles les élèves participeront cette année.



Coopérer pour réussir

Dans la continuité du projet de l'année, les élèves ont appris à développer leur entraide et leur empathie afin d'apprendre des valeurs primordiales dans le monde du sport. Hervé BRUTINEL, intervenant de l'OCCE, est ainsi venu à l'école pour réaliser plusieurs séances avec les élèves et leur apprendre à jouer en coopérant. Grands et petits ont ainsi pu travailler ensemble et apprendre les uns des autres pour le bonheur de tous !



Projet Sport

Depuis la rentrée, les élèves ont participé à plusieurs rencontres sportives organisées par l'USEP : les petits ont été à Marvejols le 3 Octobre pour une rencontre « activités de pleine nature » où ils ont pu s'initier à la course d'orientation, à des activités d'équilibre et faire des parcours en vélo, les grands ont réalisé le Cross des écoles le 13 octobre au Malzieu après avoir été préparés par Valérie QUIOT, puis ils sont allés à Aumont le 19 Décembre afin de pratiquer l'Ultimate, un sport collectif opposant des équipes et utilisant le frisbee.

Plusieurs sorties sont encore prévues jusqu'à la fin de l'année, et un voyage au ski en février permettra aux élèves de s'initier aux sports de glisse.



Comité des Fêtes Aumonais

Durant l'été et l'automne 2023, le Comité des Fêtes Aumonais a poursuivi son programme avec de nombreuses animations qui ont toutes remporté un joli succès avec un public nombreux.

Les 3 Marchés Nocturnes de l'été se sont déroulés sur la place du Portail pour regrouper sur le même espace les Artisans Alimentaires et les Artisans d'Art. Le public fut nombreux et ravi. L'Association des Commerçants et Artisans d'Aumont-Aubrac a participé en tant que partenaire de ces animations.



La Fête du Pain annuelle du 29 et 30 Juillet s'est positionnée cette année au Four de la Chazotte. Un agréable moment s'est déroulé entre tous, avec un succès inattendu de la première « Pizza Party » le samedi soir : en plus des pizzas confectionnées par le Comité, des personnes avaient apporté leur pizza fabrication personnelle pour la cuisson. La prochaine Fête du Pain se déroulera à Chancelade.



La Marche Gourmande nocturne du mardi 1er Août avec le Partenariat de l'OT et des Jeunes Agriculteurs à obtenu le succès habituel.



Durant la fête votive, du 11 au 13 août, malgré l'absence regrettée des manèges pour enfants sur la place du Portail, le Comité a fait le nécessaire pour animer au mieux le village pendant ce week-end et satisfaire le public. Deux nouveautés ont été organisées : le vendredi « les 1er jeux Inter-Villages de Peyre en Aubrac » avec une participation exceptionnelle de nombreux jeunes des villages environnants (félicitations pour

ce dynamisme), le samedi le Partenariat avec le Club de Foot la Vaillante Aumonaise un « Tournoi de Foot 4 contre 4 » sur le terrain de sport en haut du Foirail a également emporté un engouement par la jeunesse de ce club (bravo à eux aussi). Le Samedi l'Orchestre Motel et le repas Gardiane d'Aubrac ont été appréciés par tous. Dimanche midi l'apéritif offert par l'Asso des Commerçants et servi par le Comité a permis de regrouper amicalement la population autour d'un verre ; puis l'après-midi le concours de pétanque habituel organisé par la « Pétanque Aumonaise » s'est déroulé route de Javols. Pour clore avec panache ces 3 jours de fête a eu lieu le magnifique Feu d'Artifice offert par la Municipalité. Ceci prouve une nouvelle fois qu'ensemble on arrive à réaliser un programme intéressant. Il devient nécessaire concernant la problématique des manèges trop souvent absents ou ne tenant pas leurs engagements de tous réfléchir à une autre solution pour satisfaire les petits !



La 33^{ème} édition de la Brocante a eu lieu le dimanche 20 Août dans toutes les rues du centre d'Aumont avec une bonne fréquentation.

La Fête du Cochon du 12 novembre s'est déroulée au Centre Socio Culturel avec le succès habituel, merci à tous les bénévoles qui ont grandement aidé.

Une nouvelle édition du Concours de Tarot a eu lieu le 17 novembre à St Sauveur avec un bon résultat. Également a eu lieu la 2^{ème} édition du Tournoi caritatif de Poker le 1er décembre.



Comité des Fêtes Aumonais



Le 3 décembre le Marché de Noël d'Aumont-Aubrac avec une cinquantaine d'exposants s'est installé à la Maison de Terre de Peyre, de nombreuses animations ont accompagné cet évènement. Le Foyer Rural a une nouvelle fois été partenaire en finançant un atelier de dessins pour les enfants.

Le 31 décembre a été organisé un Réveillon pour terminer l'année 2023 en toute amitié et animé par Luigi.

Au début d'année aura lieu l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes pour faire le point de l'année écoulée et surtout préparer l'année 2024.

Le Comité des Fêtes souhaite inviter le maximum de personnes qui pourraient s'investir un peu dans son association, c'est absolument indispensable pour la poursuite d'animations diverses et faire vivre, tous

unis, notre village. Tous sont des bénévoles déjà très pris, tout membre sera le bienvenu en soulageant un peu l'équipe actuelle ; un renouvellement est souhaitable pour l'avenir.

L'ensemble des membres est conscient qu'il faut des idées nouvelles, chacun suivant ses disponibilités. Une nouvelle fois, BRAVO et MERCI à tous les jeunes de Peyre en Aubrac et des villages environnants pour leur dynamisme lors de la fête Votive, MERCI à toutes les Associations partenaires, à tous les Bénévoles et à la Municipalité pour ses divers soutiens.



Calendrier des manifestations

- **Fin janvier** : Assemblée Générale au salon d'honneur de la mairie déléguée d'Aumont-Aubrac.
- **Samedi 24 février** : Fête du cochon à la Maison Terre de Peyre.
- **Samedi 30 mars** : Chasse à l'oeuf (départ place de la Croix à Aumont-Aubrac).
- **Lundi 20 mai** : Vide-grenier à la Grande Halle d'Aumont-Aubrac.
- **Les 14, 15 et 16 juin** : Rallye Pays de Lozère Historique à la Maison de la Terre de Peyre.
- **Les 12 juillet, 2 et 16 août** : Marchés nocturnes sur la place du Portail.
- **Samedi 27 et dimanche 28 juillet** : Fête du pain à Chancelade.
- **Mardi 30 juillet** : Marche gourmande nocturne.
- **Les 9, 10 et 11 août** : Fête votive au centre d'Aumont-Aubrac.
- **Dimanche 18 août** : Brocante à Aumont-Aubrac.
- **Les 9 et 10 novembre** : Fête du cochon au Centre Socio-Culturel.
- **Vendredi 15 novembre** : Soirée tarot à Sainte Colombe de Peyre.
- **Vendredi 29 novembre** : Soirée Poker au Centre Socio-Culturel.
- **Dimanche 1er décembre** : Marché de Noël à la Maison de la Terre de Peyre.
- **Mardi 31 décembre** : Soirée du Réveillon à la Maison de la Terre de Peyre.

FNACA

L'AG de la Fnaca s'est tenue dans une salle de la mairie d'Aumont en présence des porte-drapeaux, des maires de la commune déléguée et de plusieurs adhérents.

Michel Jacottin, nouveau Président, a ouvert la séance en faisant respecter une minute de silence à la mémoire des membres décédés cette année. Il a remercié les personnes présentes ainsi que les veuves d'anciens combattants qui s'étaient déplacées.

Le bilan du rapport moral et celui du rapport financier ont été présentés, tous deux approuvés à l'unanimité. Un nouveau trésorier, Jean Hermet, a été élu et quelques questions ont été abordées dont les dates des futures commémorations dans les villages ainsi que le congrès départemental.

La secrétaire a procédé à la vente des cartes et des calendriers ont été distribués aux adhérents.

«Les nouveaux sympathisants seront les bienvenus» a ajouté le Président avant de lever la séance.

Article : Nicole Stemmer



Fête du pain au Fau de Peyre

La fête du pain, une tradition bien ancrée

Comme chaque année, le Comité communal du Fau de Peyre a organisé sa fête du pain sur la place du Château del Faou.

Plusieurs jours à l'avance, les bénévoles se sont activés pour tout installer en vue de cet événement. Les Faupeyrens ainsi que les villégiateurs étaient conviés à partager un repas sous le grand chapiteau mis en place pour l'occasion.

Au menu, un buffet campagnard avec cochon grillé qui a nécessité de longues heures de travail et l'aligot dont la préparation amuse toujours le public.

Après l'apéritif pris en extérieur, les 150 convives, à l'ombre du chapiteau, ont pu déguster ce repas champêtre à base de produits locaux, accompagnés de délicieux pains cuits au four communal des Salhens.

Au moment du dessert, les fougasses ont été très appréciées ainsi que la glace généreusement offerte par la restauratrice du village.

La bonne humeur était communicative chez les participants, heureux de se retrouver pour ce joli moment convivial et festif.

La Fête du Pain au Fau, une journée placée sous le signe des saveurs, du partage, un rendez-vous à ne pas manquer!



Foyer Rural de la Terre de Peyre

Le Foyer Rural de la Terre de Peyre a organisé le forum des activités le dimanche 10 septembre à la Maison de la Terre de Peyre. Une vingtaine de stands avait pris place dans le grand gymnase ce qui a permis à un public nombreux de découvrir l'offre sportive et culturelle locale et notamment les activités proposées par le Foyer Rural. Cette manifestation démontre chaque année tout le dynamisme de la vie associative de Peyre en Aubrac.



La rentrée pour les activités régulières s'est faite à partir du 20 septembre. Remise en forme, Savoir-faire, couture, arts plastiques enfants et adultes, atelier d'écriture, théâtre, sophrologie, gym, échecs,... Il y en a pour tous les goûts !

Cette année, le Foyer Rural a renouvelé son partenariat avec l'EPGV de la Lozère (Gym Volontaire) pour faire bénéficier aux habitants d'un atelier yoga sur chaise tous les mardis et un atelier gym douce les vendredis. Deux activités qui connaissent un beau succès !

Le club nature pour les enfants et le club pêche, réservé aux ados, ont également repris cette année. Ces deux ateliers sont toujours animés par Alexandre Burtin

Enfin, les rendez-vous bien-être ont lieu les deuxièmes samedis de chaque mois. Chaque séance est centrée sur une discipline en particulier : yoga, qi gong, LaHochi. Un atelier qui permet de prendre soin de soi avec des approches différentes.

Le Foyer Rural a accueilli un atelier vannerie le samedi 7 octobre dans le cadre des rendez-vous du « papillon fringant », une initiative du REEL 48. Proposé par l'école lozérienne de la vannerie et des arts végétaux, cette séance a donné la possibilité aux participants de confectionner des petits abris pour la faune sauvage, des paniers ou des tontines pour plantes grimpantes. Chacun est reparti heureux avec sa propre réalisation.



Le Foyer Rural a participé au marché de Noël le 3 décembre à la Maison de la Terre de Peyre. Durant l'après-midi, Sophie Palisson a animé un atelier de dessins destinés aux enfants. Deux tirages au sort ont eu lieu et les heureux gagnants ont pu se régaler avec une crêpe et /ou une boisson.



Pour les fêtes, les enfants de l'atelier arts plastiques « Les sansonnets » ont décoré le sapin de Noël de la Mairie de Peyre en Aubrac. Ils ont égayé l'entrée de la Maison de la Terre de Peyre avec de jolies créations qui ravissent le public !

Le 15 décembre, les élèves de la commune ont pu assister à un spectacle offert par le Foyer Rural.

La compagnie « Hors logerie » est venue au centre socio-culturel présenter une œuvre musicale intitulée « tandem », un joyeux moment qui a permis de terminer l'année en beauté !

Les animations à venir :

- Nouvel atelier danse traditionnelle (bourrée, mazurka) et de tango le lundi soir au centre socio-culturel d'Aumont-Aubrac. Première séance courant janvier,
- Janvier : Atelier créatif avec Isabelle Boudot,
- 16 février à 20h à la Maison de la Terre de Peyre : Soirée Contes et rencontres avec le spectacle « D'ici » d'Olivier de Robert,
- Du 19 au 23 février : Stage de ski au Lioran pour les 8-16 ans,
- Sortie nature le 2 mars sur le thème de la chouette,
- Vacances d'avril : camp pêche ados,
- Du 8 au 12 avril : Stage de cirque à la Maison de la Terre de Peyre destiné aux enfants,
- Samedi 8 juin : Concert avec les Scènes Croisées de Lozère à l'église de Javols – « Les routes de la voix » de Piers Faccini.

Toute l'équipe du Foyer Rural de la Terre de Peyre vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2024 !



Pour contacter le Foyer Rural :

- Téléphone : 04 66 42 87 09
- Mail : foyer.rural.aumont@orange.fr

Retrouvez les infos du Foyer Rural sur Facebook (@terredepeyre) ou sur la page web peyreenaubrac.fr/infos-services/foyer-rural

Chorale Terre de Peyre

La Chorale Terre de Peyre s'est constituée en association en septembre 2023 sous l'intitulé « Chorale Terre de Peyre ».

Elle a quitté l'égide du foyer rural pour voler de ses propres ailes. Mais elle tient à remercier le foyer rural pour son soutien, sa participation active et sa bienveillance au début de cette grande aventure !

Les répétitions ont lieu tous les mardis au centre socio-culturel, rue du Barry Haut à Aumont-Aubrac en période scolaire (de septembre à juin). Les répétitions durent 2h.

Horaires d'été : de 20h15 à 22h30

Horaires d'hiver (du mardi 31 octobre 2023 au mardi 26 mars 2024 inclus) : de 19h45 à 22h00.

Des séances de technique vocale ont lieu les mercredis de 18h30 à 19h30 au centre socio-culturel, rue du Barry Haut. Des stages de technique vocale sont organisés 4 samedis après-midi par an.



Les concerts en 2023

La Chorale Terre de Peyre tisse régulièrement des liens avec d'autres ensembles vocaux.

Le 3 juin 2023, elle a participé à « Murat des Chants », festival de chorales organisé par la chorale Grain de Phonie à Murat, dans le Cantal.

Le samedi 10 juin 2023, l'église de Prunières était pleine pour accueillir la chorale : un énorme succès !

Le 8 juillet 2023, une belle rencontre musicale a eu lieu à Javols avec la chorale Chant'aux Vents de Langogne.

Le 26 novembre 2023, la Chorale Terre de Peyre se produisait à Pérignat-sur-Allier. La Lyre Pérignatoise a reçu les Aumonais chaleureusement : ce fut un succès ! Un retour sera certainement organisé.

Le mercredi 21 juin 2023 les choristes se sont illustrés au Théâtre de Verduze à Aumont-Aubrac.

Le 15 octobre un concert a été donné par la Chorale Terre de Peyre au profit d'octobre rose au Malzieu-Ville. Il a généré une recette de 973 euros grâce à la générosité des spectateurs ravis du spectacle.



Des succès à venir

Le premier concert de la saison aura lieu sur la commune de Peyre en Aubrac, le samedi 27 avril 2024, à la Chaze de Peyre. Puis elle sera à Saint-Symphorien le samedi 25 mai 2024. Le samedi 8 juin 2024, elle sera présente au Bacon, commune des Monts-Verts et le samedi 29 juin à Lajo. Pour la Fête de la Musique elle sera au Théâtre de Verduze, vendredi 21 juin 2024 à Aumont-Aubrac.

Foyer Rural de Saint Sauveur de Peyre

Depuis de nombreuses années, le foyer rural organise la fête votive de St sauveur de Peyre. Elle a lieu chaque année le 3ème dimanche d'août. Cette année le foyer a innové, il s'est associé à l'association de la chasse pour animer, étoffer ce moment festif et, évoluer dans la soirée. Mannouls, repas (jambon grillé, aligot), animation folklorique et pour terminer grillades et DJ ont fait de cette journée une vraie réussite, un moment convivial entre les habitants de la commune et les vacanciers amoureux du village, de la Lozère.

Le foyer rural est partenaire de l'organisation du Val d'Enfer le 27 août.



Retrouvez toute l'actualité de l'association sur Facebook : @Foyer Rural St Sauveur

Depuis le mois de septembre, le foyer a repris toutes ses activités :

- Le foyer rural a offert aux enfants de l'école Hélène Cordesse de St Sauveur un père Noël en chocolat lors de leur spectacle de Noël.
- Le foyer rural a organisé le loto des séniors après le repas du CCAS le 20 décembre, de nombreux lots ont été offerts.

Les événements à venir :

- Le 20 janvier 2024 le foyer rural organise une sortie cabaret, une première, au Garden Palace à 5mn de Clermont Ferrand,
- Une soirée jeu est organisée lors de chaque vacances scolaires, la prochaine aura lieu en Février 2024,
- Tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, un après-midi récréatif est offert aux séniors,
- Tous les mardis, hors vacances scolaires, cours de gym de 20h15 à 21h15,
- Notre loto gourmand du printemps aura lieu le 23 mars 2024 sans ordinateur,
- Le vide grenier est programmé le dernier dimanche de juin 2024,
- La fête votive est programmée le troisième dimanche d'août 2024.

Tous les bénévoles du foyer rural vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.



Association des commerçants et artisans

Dans ce second semestre 2023, l'association a, par ses actions ou ses partenariats, poursuivi plusieurs objectifs.

Développer l'attractivité commerciale, dynamiser et animer l'espace marchand de la commune

Lors des trois marchés nocturnes organisés cet été par le Comité des Fêtes Aumonais, l'association a financé les prestations des groupes musicaux ou musiciens qui ont accompagné ces agréables soirées du 14 juillet, 04 août et 18 août.

L'association a organisé une nouvelle édition de la Foire aux champignons, qui s'est déroulée cette année sur le 1er weekend du mois d'octobre, le samedi 30 septembre et dimanche 01 octobre 2023, avec au programme : Démonstration de sculpture sur bois à la tronçonneuse / Atelier floral par l'équipe d'Aux Monts en Fleurs / Balade découverte / Plats ou menus « spécial champignons » proposés par les restaurants participants d'Aumont-Aubrac / Marché alimentaire et artisanal / Ateliers « Les champignons c'est pas sorcier ».



Les travaux du groupe de travail « aménagement – fleurissement – décoration du centre bourg », mis en place par la mairie et dans lequel élus, habitants, bénévoles d'associations sont regroupés, ont permis la mise en place de décorations estivales et l'installation de décorations de Noël.

L'association des commerçants et artisans, représentée au sein de celui-ci, remercie la mairie pour le financement des supports utilisés et tous les bénévoles de ce groupe de travail pour la réalisation des coquelicots, papillons, plumes de paons, maison du père Noël, gourmandises, fleurs blanches, qui ont égayé le centre d'Aumont-Aubrac, les croisements de rues, la fontaine et le sapin de la mairie

d'Aumont-Aubrac. De très beaux compléments aux paquets cadeaux et boules fournis par l'association à ses adhérents pour compléter les décorations des vitrines colorées et originales de chacun et pour rendre plus agréable l'accueil sur la commune.



Optimiser et partager la connaissance du territoire et de ses acteurs

Afin de favoriser les échanges entre adhérents et la connaissance de notre territoire, le dimanche 15 octobre, plusieurs acteurs économiques de l'association ont participé à une sortie VTAE + Visite du Château de la Baume. Un après-midi convivial et agréable, qui a permis de découvrir une activité et un lieu de visite, le tout en approfondissant leur rôle d'ambassadeur du secteur auprès des futurs clients.

Représenter les intérêts des adhérents et promouvoir leurs prestations – services – produits

Tout au long de ce second semestre, l'association a continué à transmettre à ses adhérents les informations réglementaires, communales et touristiques et les a représentés auprès des structures institutionnelles et autres associations.

Afin d'améliorer l'offre économique et de l'adapter à l'évolution de la demande de la clientèle, le 30 octobre, en partenariat avec la direction de l'office de tourisme de l'Aubrac Lozérien, l'association a mis en place une réunion de bilan de saison touristique.



Afin de favoriser la croissance de la clientèle de proximité, l'association des commerçants est représentée à l'année au sein du comité local d'accueil de population. Elle a organisé le 8 décembre 2023 une nouvelle édition de l'apéritif des nouveaux arrivants, en collaboration avec la mairie de Peyre en Aubrac. Plusieurs personnes, installées sur la commune en 2023, ont répondu à notre invitation, afin de partager un moment convivial autour de plateaux préparés par des commerçants. Cette soirée fut également l'occasion pour l'équipe municipale de faire un bilan des actions menées cette année et de se projeter sur 2024 et pour les différentes associations représentées d'expliquer leurs activités.

Association des commerçants et artisans

L'association des commerçants et artisans tient à remercier :

Les correspondants de Lozère Nouvelle et de Midi Libre pour leur soutien dans la couverture médiatique des actions de l'association durant ce second semestre.

Les élèves des deux écoles d'Aumont-Aubrac pour la réalisation des éléments de décoration pour ajouter sur les sapins positionnés sur la place du portail d'Aumont-Aubrac.

Les clients pour leur fidélité tout au long de cette année 2023 et tous espèrent que les habitants de Peyre en Aubrac continueront à soutenir le commerce de proximité et l'artisanat local.

L'association des commerçants et artisans d'Aumont-Aubrac vous souhaite tous ses vœux pour cette nouvelle année 2024.

Pour contacter l'association des commerçants d'aumont : acadaumont@gmail.com

Retrouvez l'actualité de l'association sur Facebook :
[@ACAdaumont](https://www.facebook.com/ACAdaumont)

Tennis Club Peyre en Aubrac

Le Tennis Club de Peyre en Aubrac compte en ce début de saison 15 jeunes et 21 adultes adeptes de la petite balle jaune.

Paul Emile Lafont, moniteur diplômé d'Etat originaire de St Chély d'Apcher, très apprécié des adhérents, anime l'école de tennis les lundis et vendredis en fin de journée (adolescents et adultes), et le mercredi matin pour les plus jeunes (enfants de 4 à 10 ans).

Que vous souhaitiez découvrir ce sport ou vous perfectionner, n'hésitez pas à contacter le club ! L'équipe féminine, associée à celle de St Alban, s'est inclinée en demi-finale du championnat de Lozère 2ème division. Un grand bravo aux filles pour leur parcours ! L'équipe garçons, composée de joueurs découvrant la compétition, a participé au championnat de Lozère 3ème

division en collaborant avec le club de St Alban. La convivialité et la sportivité étaient les maîtres mots de ces rencontres !

Les enfants de l'école de tennis qui le souhaitent participent également à des compétitions ludiques adaptées à leur âge et niveau. Ils étaient tous réunis le mercredi 20 décembre pour une matinée festive et joyeuse.

Le bureau du Tennis Club de Peyre en Aubrac vous présente ses meilleurs vœux de réussite et de bonheur pour l'année 2024 !

Judo Club Aubrac

Le Judo Club Aubrac compte 45 licenciés sur 3 lieux d'entraînement (Nasbinals, Aumont, Fournels) dont un peu moins de la moitié au dojo de la Terre de Peyre, à Aumont Aubrac. Les entraînements ont lieu les mercredis matins de 09h30 à 12h00.

Le club organise toute l'année des stages et journées portes ouvertes. (Perfectionnement et découverte tous publics).

Inscriptions toute l'année, renseignements au 06 33 44 12 96, ou aubracjudo@gmail.com.



Siam Boxing Haute Lozère

Le Muay Thai (parfois appelé Boxe Thaïlandaise) est un Art Martial et un sport de combat en usage dans les armées de l'empire khmer depuis le début de notre ère.

Le «Siam Boxing Haute Lozère» est actuellement affilié à L'Académie Française de Muay Thai (A.F.M.T) et compte près de 70 adhérents, de tout âge et tous niveaux. L'Association se donne pour objectif de promouvoir cet Art Martial à travers sa pratique et sa découverte. Les entraînements sont animés par des professeurs détenteurs d'un Brevet Fédérale de Muay Thai, N 1 et 2, pour tous les niveaux de pratique :

- Entraînement Adulte : (à partir de 15 ans avec avis du professeur)

Mardi: 19h - 21h: Salle Verte, ST CHELY D'APCHER

Mercredi: 19h30 - 21h30: Maison de la Terre de Peyre, PEYRE EN AUBRAC

Vendredi : 19h30 - 21h30: Salle Verte, ST CHELY D'APCHER

- Entraînements Enfants : (de 8 ans à 15 ans)

Mercredi: 18h30 - 19h30: Maison de la Terre de Peyre, PEYRE EN AUBRAC

Vendredi: 18h30 - 19h30: Salle Verte, ST CHELY D'APCHER

Tous les membres de l'association qui interviennent à ce jour, qu'ils soient membres du Conseil d'Administration, du bureau ou entraîneurs, sont bénévoles.



Septembre 2023



Interclubs Vic-Sur-Cère 26 novembre



Coupe Nationale Paris 29 octobre



Interclubs Vic-Sur-Cère 26 novembre

Pour contacter Siam Boxing Haute Lozère :

- Téléphone : 07 88 28 53 88
- Mail : siamboxing48@gmail.com

Retrouvez l'actualité de l'association sur Facebook : Siam Boxing Haute Lozère

Femina Run

Fémina Run Lozère 2023 : une édition exceptionnelle

C'est sûr, la Fémina Run Lozère est devenue un évènement sportif d'importance, qui rayonne dans toute la Lozère et les départements voisins. 160 filles étaient inscrites pour la course et près de 250 personnes à la randonnée qui suivait, pour cette édition 2023. Petite nouveauté, c'est JAVOLS qui a accueilli cette édition 2023 avec un magnifique parcours sauvage !

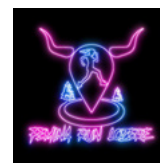
Comme chaque année, les participants ont retrouvé des surprises sur le parcours comme une baignoire en plein air (avec des baigneurs !), un joli pont en bois construis pour l'occasion, un accordéoniste... Et surtout, un repas et une soirée dansante pour terminer la journée en beauté !

Résultats 2023 : Adeline ROY (1ère), Eliane Bugeaud (2nde) et Réjane Troucelier (3ème)

L'équipe organisatrice est déjà au travail pour l'édition 2024 qui aura lieu dimanche 9 juin avec un retour à Aumont Aubrac !

Des infos et des photos sur le site internet MAP48 ou la page Facebook Fémina Run Lozère.

L'association remercie tous ses partenaires : Commune, communauté de commune, Région, département, entreprises et commerçants sans qui un tel évènement ne serait pas réalisable. Mais aussi les bénévoles qui n'ont pas compté leur temps et leur énergie durant toute cette journée.



Fête votive Aumont



Jeux intervillages - Jeu du serveur



Tir à la corde



Course en brouette



Jeux intervillages - Concours d'aligot



Course sur planches



Course sur planches

Domaine du Ventouzet

Le domaine du Ventouzet a accueilli 10 classes de découverte venant de toute la France au cours de cette année et doit en accueillir 16 en 2024.

En juin 2023, il a accueilli un SNU avec 90 jeunes volontaires. L'été, le domaine du Ventouzet organise également des colonies de vacances, il a accueilli cette année environ 170 enfants.



Il est également partenaire du dispositif BAFA 48 financé par le SDJES. Aux vacances de la Toussaint, cette session d'approfondissement fut un succès avec la validation de tous les jeunes soit 31 titulaires du BAFA. Cela est reconduit en 2024 avec au vacances d'avril, la session théorique et aux vacances de la Toussaint la session d'approfondissement.

Le centre assure également la livraison de 7 cantines du territoire.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs, il accueille des enfants de 3 à 12 ans tout au long de l'année, mercredi et pendant les vacances scolaires. Vous pouvez les contacter au 07 88 91 70 60 ou par mail à alsh.leventouzet@orange.fr. De multiples activités sont prévues cette année pour le bonheur des enfants (et leurs parents).



Retrouvez L'actualité du domaine du Ventouzet sur Facebook : [@Ventouzet](https://www.facebook.com/Ventouzet)

Accueil des nouveaux habitants

Chaque année a lieu l'apéritif de bienvenue des nouveaux arrivants de la commune, organisé par la municipalité, en partenariat avec l'association des commerçants et artisans d'Aumont Aubrac. Vendredi 8 décembre à 19h30, le maire, les élus, les représentants de l'Office de Tourisme, ceux du foyer rural étaient venus assister à cet événement. Dans son discours, Alain Astruc, en bon guide, a salué l'assemblée et souhaité la bienvenue à ces nouveaux résidents, tout comme les présidents des différentes associations qui se sont présentés à leur tour.

Ils ont argumenté sur les projets, le tourisme, le tissu associatif, les commerces de proximité... Le maire a fait un état des lieux rapide mais à la fois détaillé du village sur le plan géographique, économique et associatif.

Aumont est un village où il fait bon vivre tout en bénéficiant de nombreux services, idéalement situé entre Aubrac et Margeride et très fréquenté grâce aux différents chemins qui le traversent, a ajouté le 1er magistrat.

Le label village étape représente également un



atout majeur pour le tourisme et les commerces. Les nouveaux arrivants ont ensuite pris la parole, l'arrivée dans un autre endroit étant source de questions.

Ce moment de convivialité est une excellente initiative leur permettant d'échanger en toute liberté, de s'intégrer plus facilement et de s'adapter à un autre cadre de vie.

Cette rencontre a pour but essentiel de faire en sorte qu'ils se sentent bien et puissent créer un réseau personnel et/ou professionnel.

Ils ont enfin partagé le verre de l'amitié et apprécié le cocktail offert.

Article : Nicole Stemmer

CCAS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale des trois mairies déléguées du Fau de Peyre, La Chaze de Peyre et Sainte Colombe de Peyre avaient retenu l'idée d'un repas commun. Le 3 décembre, « Chez Martine », les aînés se sont donc retrouvés pour un moment partagé. Les aînés de Javols se sont eux retrouvés le dimanche 19 novembre à la salle des fêtes.

Pour les absents, les bénévoles du CCAS ont préparé un petit colis comprenant des bons d'achat chez les commerçants locaux ainsi qu'une boîte de chocolat. Les résidents en maison de retraite n'ont bien sûr pas été oubliés et ont reçu également un petit cadeau. Une attention qui a été très appréciée ! Ces moments de partage sont importants pour rompre l'isolement dont peuvent être victimes les plus anciens.



En bref...



Intervention des pompiers à Chapchinies - 10 septembre



Déploiement fibre vers Combechave et Chapchinies

Téléphonie mobile

Enfin, la demande du maire délégué du Fau a été examinée favorablement et la bonne nouvelle est tombée le 10 août par un courrier de la Préfecture. En effet, l'arrêté ministériel du 31 juillet a défini la liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles pour l'année 2023 et 5 communes lozériennes ont été retenues dont Peyre en Aubrac pour le secteur de Fau de Peyre. L'opérateur Orange a été désigné et assurera, dans un délai de 24 mois, pour le compte des quatre opérateurs, le déploiement d'un réseau mobile mutualisé qui permettra d'apporter une couverture 4G de bonne qualité. Début octobre, un premier rendez-vous sur place avec Orange, pour une recherche de terrain, a permis de retenir deux sites, le Puech del Fau et les Chirouzes. Les sites doivent être facilement accessibles et être dotés d'un réseau électrique assez proche. Fin octobre, une société spécialisée est intervenue pour prendre des photos panoramiques par drone à différente hauteur. Après étude, c'est le site du Puech del Fau qui a été retenu; Le pylone aura une hauteur de 24 mètres. Affaire à suivre !



Journées du Patrimoine

Une expo remarquable au Fau de Peyre

À l'occasion des journées du patrimoine, au Fau de Peyre, Gilles Labruyère a présenté une exposition de vêtements liturgiques et objets de culte utilisés par les prêtres avant le concile Vatican II. Chasubles, manipules (qui se portaient au bras gauche), et étoles dans un assortiment de couleurs et d'imprimés, capes et voiles huméraux, de véritables trésors qui montrent la richesse des matières, des motifs et des savoir-faire. L'Église les a adaptés pour leur donner leur caractère sacré, soit par la forme, soit par l'apport d'un galonnage, soit pour les plus beaux et les plus riches par des broderies ajoutées. Des objets d'art somptueux, mais aussi étonnants

qui font partie du patrimoine de l'Église, au même titre que les vitraux et le mobilier.

Sur l'autel étaient posés des ostensoirs, des calices, des patènes, des crécelles, des bourses de viatique destinées à porter un ciboire des malades dans la poche centrale.

On pouvait aussi voir des statues anciennes, des ciboires et Gilles a pu fournir aux visiteurs des explications pour chaque objet.

Auparavant, il avait préparé toute une documentation afin de renseigner le public.

Saluons le travail considérable de recherches et de remise en état des vêtements, certains étant très abîmés, que Gilles a dû effectuer.



Élagage des arbres

Les propriétaires de terrains arborés sont tenus légalement d'élaguer leurs arbres afin que les branches ne débordent pas sur une propriété voisine ou sur la voie publique.

Il faut savoir qu'en cas d'accident causé par une branche, le propriétaire sera considéré comme responsable.

Que se passe-t-il si je n'élague pas mes arbres ?

Si les branches débordent sur la voie publique, après l'envoi de plusieurs mises en demeure au propriétaire concerné, la commune peut se substituer à lui pour effectuer les travaux. Les frais occasionnés seront à la charge du propriétaire.

Si les branches débordent sur un terrain privé, le propriétaire de ce terrain peut contraindre son voisin à élaguer ses arbres par voie de conciliation ou contentieuse. En revanche, il ne peut pas élaguer les branches qui débordent lui-même.

Et si je suis locataire ?

Dans une location, l'élague des arbres et arbustes incombe au locataire. Cette tâche figure parmi les réparations locatives listées par le décret n°87-712 du 26 août 1987 au même titre que l'entretien de la pelouse, des allées...

L'élague n'est cependant pas une charge locative récupérable; un bailleur qui prend en charge l'élague en faisant appel à un professionnel ne peut récupérer la somme acquittée auprès de son locataire.

Ligne téléphoniques et électriques

Concernant les lignes électriques, le propriétaire doit procéder à l'élague de ses arbres si une ligne surplombe son terrain et que l'arbre a été planté après la construction de la ligne, si l'arbre ne respecte pas les distances prescrites par la réglementation ou encore si l'arbre planté sur le terrain débord sur le domaine public où est située la ligne électrique. Avant toute intervention, il est nécessaire d'informer Enedis. Si les travaux relèvent de la responsabilité d'Enedis, le propriétaire en sera alors informé.

Dans les autres cas et notamment si l'arbre du jardin a été planté avant la construction de la ligne, son élague sera pris en charge par Enedis. En cas de doute, contacter Enedis.

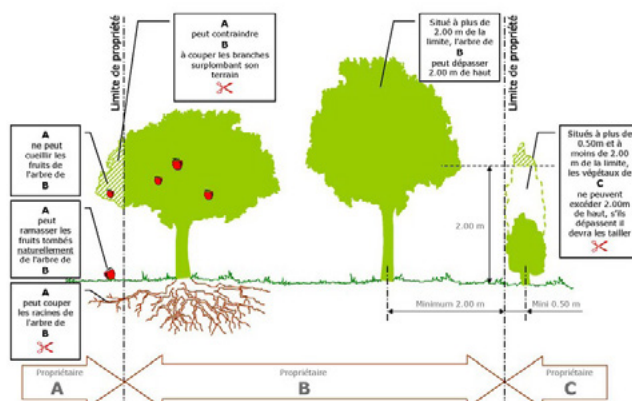
Concernant les lignes téléphoniques, il revient au propriétaire d'élague lorsque cela risque d'endommager les lignes. En cas de manquement, Orange peut faire intervenir des élagueurs aux frais du propriétaire.

Distances à respecter pour la plantation de végétaux

Si vous désirez planter des végétaux, des distances sont à respecter en fonction de la hauteur du végétal :

- Si la hauteur du végétal est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum par rapport à la limite de propriété est de 0,5 mètre.
- Si la hauteur du végétal est supérieure à 2 mètres, la distance minimum par rapport à la limite de propriété est de 2 mètres.

Ces distances sont à mesurer à partir du milieu du tronc.



Naissance

AUMONT-AUBRAC

ALLE Enzo le 3 février
GALLIERE Paulin le 16 mai
ROLLAND TROUDE Théa le 16 mai
BUFFIERE Ambre le 27 mai
FOURNIER Gabin le 18 juin
LEFEBVRE AUDUREAU Ellie le 13 septembre
BONNET Louise le 22 octobre
BROS Valentin le 9 décembre

FAU-DE-PEYRE

PROUZET Lèna le 25 décembre

LA CHAZE-DE-PEYRE

TROCELLIER Adan le 5 février
LAMAT Célestine le 18 octobre

SAINT-SAUVEUR-DE-PEYRE

RUHAMA Rita le 16 janvier
ROUSSET PAGES Roméo le 1er avril

SAINTE-COLOMBE-DE-PEYRE

LAFITTE Isaac le 15 mars

VIALA Robert le 21 janvier
PELAT Lucienne le 25 janvier
SALAVILLE Christian le 4 février
SÉGUELA Michel le 8 février*
REDON Victoria le 18 février
GRAS Marie Antoinette le 20 février
FAVY Jacqueline le 6 mars
CLAVEL Christian le 15 mars
GEMARIN Marcel le 20 mars
BUFFIÈRE Marie le 22 mars
CLAVEL Sylvain le 23 mars
SAINT-LÉGER Raymonde le 28 avril*
DEBRABANT Janine le 28 mai
POUDEVIGNE Evelyne le 9 juin
BOUTEILLE Marie-Louise-Jeanne le 12 juin*
POUDEVIGNE Gérard le 19 juin
VIEGAS DE OLIVEIRA José le 17 juin
BOUDON Yvonne le 15 juillet*
DALLE Françoise le 15 août
MAURIER Marie le 19 août*
FERRÈRES Lydie le 24 septembre*
COUFFIN André le 10 octobre
PAQUIS Geneviève le 10 octobre*
ROMAGNOLI Guiseppe le 3 novembre
BOUSSUGE Henriette le 25 novembre
LEIGNEL Monique le 11 décembre
MEISSONNIER Marie-Augustine le 27 décembre

FAU-DE-PEYRE

CHARDAYRE Jean-Baptiste le 7 janvier

JAVOLS

FERRAND Maria le 26 janvier
GIBELIN Pierre le 27 février
JACOTTIN Jacqueline le 9 août
ROBERT Lili le 26 décembre

LA CHAZE-DE-PEYRE

QUINTARD Roger le 16 mars
BUREN Jacques le 11 juillet

SAINTE-COLOMBE-DE-PEYRE

JAFFRÉS Gaëlle le 22 mai
ELARD Gérard le 10 juillet
POUDEVIGNE Agnès le 14 juillet
FANGUIN Marie le 16 juillet
PONS Michel le 17 novembre

SAINT-SAUVEUR-DE-PEYRE

SARRUT Robert le 3 mai
FAVY Alexia le 13 mai
LONGEAC Bernard le 26 juillet
ITIER Philippe le 26 novembre

Mariage

AUMONT-AUBRAC

BILLARD Emeline et CHALUMEAU Romain le 11 mars
MATHE Maud et SAY Nicolas le 22 août

SAINTE-COLOMBE-DE-PEYRE

HERMET Stéphanie et RODRIGUES Mélodie le 27 mai
ROCHE Laëtitia et LEFEBVRE Antony le 8 juillet

Décès

AUMONT-AUBRAC

BIRON Jean le 7 janvier
PEIRO Anne-Marie le 16 janvier*



* Décédé(e) en maison de retraite

Infos pratiques - N° utiles

Médecin

- Cabinet Docteur Mal : 16 avenue du Gévaudan – Aumont-Aubrac - 04 66 31 75 64

Pharmacie de Peyre

3 place de la croix – Aumont-Aubrac – 04 66 42 80 11

Cabinet d'infirmière

- P. Benoît / A. Trousselier : Rue de la Paillade - Aumont-Aubrac - 04 66 42 82 52 / 06 89 29 32 22
- Céline Périgaud : 6 avenue de Peyre - Aumont-Aubrac - 06 18 02 14 26

Gendarmerie

715 route du Languedoc – Aumont-Aubrac - Tel : 04 66 42 80 03

Mairie de Peyre en Aubrac

1430 route du Languedoc – Aumont-Aubrac – Tel : 04 66 42 84 70 – Courriel : mairie@peyreenaubrac.fr

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) (Service Communauté de communes)

Maison de la Terre de Peyre – Aumont-Aubrac – M. Martinent – Tel : 06 37 90 21 51

Astreinte service de l'eau

06 02 10 03 44

Déchèterie d'Aumont-Aubrac

35 rue des Chans – Le Crouzet – Tel : 06 72 27 85 31

– Ouverture le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Entreprise DELCROS (collecte gravats et inertes pour les professionnels)

Recoules de Berc – Tel : 06 72 15 20 58 – 06 86 48 87 85

SIVOM La Montagne (collecte et traitement des déchets)

Tel : 04 66 31 15 73

Urgences

› 15 SAMU

› 17 Police et Gendarmerie

› 18 Pompiers

› 112 Numéro d'urgence valable pour toute l'Union Européenne

le 112 a vocation à être utilisé :

- pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

› 114 Numéro d'urgence pour les personnes déficientes auditives

- Si vous n'êtes pas en capacité de téléphoner, vous pouvez envoyer un SMS gratuitement

› 115 Samu social

› 116 000 Enfants disparus

› 119 Allô Enfance maltraitée

› 39 19 SOS femme violence conjugale

› 0 800 05 95 95 SOS Viols

› 0 800 840 800 Sida Info Service

! Numéros en 118: des renseignements téléphoniques facturés très cher.

AGENDA

- **Fin janvier** : Assemblée Générale du comité des fêtes aumonais dans le salon d'honneur de la mairie déléguée d'Aumont-Aubrac (date précise à retrouver sur peyreenaubrac.fr)
- **16 février** : Soirée contes et rencontres à 20h la Maison de la Terre de Peyre - Organisé par le Foyer Rural de la Terre de Peyre
- **Du 19 au 23 février** : Stage de ski enfants/ados au Lioran - Organisé par le Foyer Rural de la Terre de Peyre
- **24 février** : Fête du cochon à la Maison de la Terre de Peyre - Organisée par le comité des fêtes aumonais
- **2 mars** : Sortie nature sur le thème de la chouette - Organisé par le Foyer Rural de la Terre de Peyre
- **23 mars** : Loto gourmand du printemps à 20h à St Sauveur - Organisé par le Foyer Rural de Saint Sauveur de Peyre
- **30 mars** : Chasse à l'oeuf - départ place de la Croix à Aumont-Aubrac - Organisée par le comité des fêtes aumonais
- **Du 8 au 12 avril** : Stage de cirque pour les enfants à la Maison de la Terre de Peyre - Organisé par le Foyer Rural de la Terre de Peyre
- **27 avril** : Concert de la Chorale Terre de Peyre à l'église de La Chaze de Peyre
- **20 mai** : Vide grenier à la Grande Halle d'Aumont-Aubrac - Organisé par le comité des fêtes aumonais
- **8 juin** : Concert à l'église de Javols «Les routes de la voix» de Piers Faccini - Organisé par le Foyer Rural de la Terre de Peyre
- **9 juin** : Femina Run à Aumont-Aubrac
- **14, 15 et 16 juin** : Rallye Pays de Lozère Historique à la Maison de la Terre de Peyre
- **21 juin** : Concert de la Chorale Terre de Peyre au Théâtre de verdure d'Aumont-Aubrac
- **30 juin** : Vide grenier à St Sauveur - Organisé par le Foyer Rural de Saint Sauveur de Peyre
- **12 juillet** : 1er marché nocturne place du Portail à Aumont-Aubrac - Organisé par le comité des fêtes aumonais
- **27 et 28 juillet** : Fête du pain à Chancelade - Organisé par le comité des fêtes aumonais
- **30 juillet** : Marche gourmande nocturne - Organisé par le comité des fêtes aumonais

Comment joindre la MAIRIE de Peyre-en-Aubrac

Sur place

Maison de la Terre de Peyre - AUMONT-AUBRAC

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : de 09h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi : de 09h à 12h et de 14h à 16h30

Téléphone

04 66 42 84 70

Par correspondance

MAIRIE de Peyre-en-Aubrac

1430 route du Languedoc

Aumont-Aubrac

48130 PEYRE-EN-AUBRAC

En ligne

Courriel : mairie@peyreenaubrac.fr

Site Internet : <https://peyreenaubrac.fr/>